



Communiqué de presse
6 novembre 2018

Fiscalité des énergies : des annonces insuffisantes

Le président de la République s'est exprimé aujourd'hui sur la hausse du prix des carburants. Il « assume » la forte progression des taxes et en multiplie les annonces. La CLCV estime que le compte n'y est pas !

L'ambition affichée par le Gouvernement est que la hausse des prix incite à réduire l'utilisation des carburants, du gaz et du fioul. Mais il est nécessaire de rappeler que la trajectoire des taxes a été adoptée en 2017, avant la flambée du prix du pétrole. Cette seule augmentation du prix du pétrole suffit à créer un « signal-prix » pour les consommateurs les incitant à modifier leur comportement énergétique. La hausse des taxes en 2019 est donc superflue. Il n'est plus à démontrer que l'environnement est un alibi pour augmenter les taxes.

Alors que les ménages participent à hauteur de 23 milliards d'euros à cette fiscalité, seulement 4 milliards leur sont reversés pour les soutenir dans la transition écologique. Nous sommes loin du principe « d'iso-fiscalité » cher au président de la République : l'augmentation des taxes doit être compensée par une redistribution équitable.

Dans ce contexte, l'augmentation des taxes sur les énergies pénalise les ménages dans leur mobilité, mais aussi pour chauffer leur logement. Les chiffres publiés la semaine dernière par le médiateur de l'énergie rappellent que 9 millions de ménages doivent diminuer ou arrêter le chauffage en hiver. Cette situation est inacceptable.

Nous avons entendu les propositions du président de la République. Si elles semblent aller dans le bon sens, nous estimons qu'elles sont encore largement insuffisantes.

La CLCV maintient les propositions pragmatiques et constructives qu'elle a faites au gouvernement dès le mois de septembre.

Le développement des véhicules électriques et du chauffage biomasse, pour ne citer que ces exemples, nécessite des investissements de plusieurs dizaines de milliards d'euros. Nous soutenons plusieurs appels dans ce sens avec différentes associations (AMORCE par exemple).

Alors que le gouvernement propose le « bricolage » de mesures existantes, nous proposons **le gel des taxes pour 2019** sur les énergies indispensables au quotidien des Français. Cette mesure permettra de limiter l'impact de la hausse du prix des matières premières pour les ménages.